

XI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1883.



NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1882 s'élève à la somme de fr. 15,606,580 »

Le Budget proposé pour l'exercice 1883 est de 15,649,980 »

soit une augmentation de fr. 43,400 »

somme qui forme la balance des accroissements et des diminutions de crédits proposés pour certains articles du Budget. Ces différences sont justifiées par les considérations ci-après :

CHAPITRE 1^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — *Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.*

Crédit porté au Budget de 1882 (*ordinaire*) fr. 842,700 »

Crédit proposé pour 1883 844,300 »

En plus pour 1883 fr. 1,600 »

Cette augmentation n'est qu'apparente ; elle est compensée par une diminution de pareille somme à l'article 7. Il s'agit d'un simple transfert de ce dernier article à l'article 2.

Jusqu'à présent le service de nettoyage des bureaux de l'administration des monnaies a été fait par des personnes payées à raison d'un salaire journalier, imputé sur le crédit affecté au matériel de cette administration. Il est plus régulier de rémunérer ce service sous forme de traitement fixe, conformément à ce qui se pratique pour les autres administrations dépendant du Département des Finances. Tel est le motif du transfert proposé.

ART. 5. — *Matériel.*

Crédit porté au Budget de 1882. fr. 329,700 »

Crédit proposé pour 1883. 324,300 »

En moins pour 1883. fr. 5,400 »

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Une somme de 5,400 francs a été votée, sous forme d'amendement, lors de la discussion du Budget de 1882, pour l'acquisition de cisailles destinées à couper les monnaies fausses ou altérées. — Cette somme n'est pas reproduite au Budget de 1885.

ART. 7. — *Service de la monnaie.*

Crédit porté au Budget de 1882	fr.	16,100	»
Crédit proposé pour 1885		14,500	»
En moins pour 1885	fr.	1,600	»

Cette somme est transférée à l'article 2, pour les motifs exposés à propos de cet article.

CHAPITRE III.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.

ART. 11. — *Surveillance générale. Traitements.*

Crédit porté au Budget de 1882	fr.	445,550	»
Crédit proposé pour 1885		465,550	»
En plus pour 1885	fr.	20,000	»

En vue d'assurer un bon recrutement du personnel de l'administration des contributions directes, douanes et accises, les emplois de surnuméraire font l'objet d'un concours. Les candidats qui ont subi avec succès les épreuves de ce concours obtiennent le brevet de surnuméraire, avec jouissance d'une indemnité, jusqu'au moment où ils peuvent être appelés à des emplois rémunérés.

Cette mesure, qui a produit de très bons résultats, n'a pas été appliquée jusqu'à présent aux surnuméraires du cadastre. Il est équitable de l'étendre à ces agents, qui doivent faire preuve de connaissances techniques spéciales, et qui ne parviennent généralement à obtenir une position rétribuée qu'après un stage de trois ou quatre ans.

La somme de 20,000 francs demandée en plus pour l'exercice 1885, est destinée à payer les indemnités qui seront désormais accordées aux surnuméraires du cadastre, comme à leurs collègues du service des contributions.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 13. — *Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.
Traitements fixes.*

Crédit porté au Budget de 1882	fr.	2,126,150	»
Crédit proposé pour 1883		2,128,250	»
En plus pour 1883	fr.	2,100	»

Le service des vérifications à la station de Namur ayant augmenté dans une proportion relativement importante, il a été reconnu nécessaire de créer un second emploi de vérificateur des douanes pour ce poste. L'augmentation proposée de 2,100 francs, représente le traitement attaché à ce nouvel emploi.

ART. 15. — *Service des douanes et de la recherche maritime.*

Crédit porté au Budget de 1882	fr.	4,810,675	»
Crédit proposé pour 1883		4,814,875	»
En plus pour 1883	fr.	4,200	»

Par suite de l'extension du mouvement des marchandises à la gare de Schaerbeck, il a fallu augmenter le nombre d'agents de la douane chargés de la surveillance des transports qui se font par cette gare. La création d'un emploi de sous-brigadier et de trois emplois de préposé a été jugée nécessaire pour assurer ce service.

ART. 18. — *Traitements temporaires de fonctionnaires
et employés non remplacés.*

Crédit porté au Budget de 1882	fr.	82,000	»
Crédit proposé pour 1883		72,000	»
En moins pour 1883	fr.	10,000	»

Comme conséquence de la diminution du nombre d'agents jouissant de traitements temporaires, le crédit de l'article 18 peut être réduit d'une somme de 10,000 francs.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 20. — *Indemnités, primes et dépenses diverses.*

Crédit porté au Budget de 1882	fr.	419,000	»
Crédit proposé pour 1883		455,200	»
En plus pour 1883	fr.	36,200	»

Le service organisé pour permettre le déchargement des navires en dehors des jours et des heures réglementaires, a pris dans ces derniers temps une extension considérable. Les indemnités à payer aux employés de la douane chargés de la surveillance de ces opérations, à titre de rémunération d'un travail supplémentaire, ont augmenté proportionnellement.

C'est afin de pouvoir faire face au surcroît de dépense qui en résulte, que le crédit de l'article 20 est augmenté d'une somme de 36,200 francs.

Cette augmentation de charges est d'ailleurs plus que compensée par les taxes que paye le commerce du chef des autorisations qui lui sont accordées pour faire ces opérations supplémentaires. L'accroissement du produit de ces taxes est évalué à 150,000 francs au Budget des Voies et Moyens.

ART. 27. — *Remises des greffiers.*

Crédit porté au Budget pour 1882	fr.	70,000	»
Crédit proposé pour 1883		72,000	»
En plus pour 1883	fr.	2,000	»

Bien que ce crédit ne soit point limitatif, il convient de mettre, autant que possible, le chiffre présumé de la dépense en rapport avec les faits réalisés pendant les exercices antérieurs.

La dépense moyenne des années 1875 à 1880 étant de 71,975 francs, la dépense pour 1883 est portée à 72,000 francs, soit une augmentation de 2,000 francs du crédit voté pour 1882.

ART. 28. — *Matériel.*

Crédit porté au Budget de 1882	fr.	60,500	»
Crédit proposé pour 1883		54,800	»
En moins pour 1883.	fr.	5,700	»

La somme de 5,700 francs a été votée sous forme d'amendement, lors de la discussion du Budget de 1882, pour l'acquisition de l'outillage nécessaire

NOTE PRÉLIMINAIRE.

à la fabrication de nouveaux timbres adhésifs pour effets de commerce. —
 Cette somme n'est pas reproduite au Budget pour 1883.

RÉCAPITULATION.

	Augmentations	Diminutions.
Article 2. fr.	1,600 »	»
» 3.	»	3,400 »
» 7.	»	1,600 »
» 11.	20,000 »	»
» 13.	2,100 »	»
» 15.	4,200 »	»
» 18.	»	10,000 »
» 20.	56,200	»
» 27.	2,000	»
» 28.	»	3,700 »
TOTAUX. . . fr.	66,100 »	22,700 »
RÉSULTAT : AUGMENTATION . . fr.	43,400 »	

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

COMPARAISON

des crédits proposés au Budget de 1883, avec ceux qui ont été alloués pour l'exercice 1882.

CHAPITRES.	SERVICES.	CRÉDITS ACCORDÉS POUR L'EXERCICE 1882.			CRÉDITS PROPOSÉS POUR L'EXERCICE 1883.			DIFFÉRENCES AU BUDGET DE 1883.								
		Ordinaires.	Extraordin.	TOTAL.	Ordinaires.	Extraordin.	TOTAL.	SUR LES CRÉDITS			SUR L'ENSEMBLE.					
								ORDINAIRES.		EXTRAORDINAIRES.	EN PLUS.		EN MOINS.	EN PLUS.		EN MOINS.
								EN PLUS.	EN MOINS.		EN PLUS.	EN MOINS.		EN PLUS.	EN MOINS.	
I.	Administr. centrale	1,512,700	16,000	1,538,700	1,507,500	16,000	1,523,500	"	5,400	"	"	"	5,400			
II.	— de la trésorerie, etc.	218,000	"	218,000	218,000	"	218,000	"	"	"	"	"	"			
III.	— des contributions, etc.	11,233,155	104,500	11,337,455	11,295,055	94,500	11,389,955	62,500	"	10,000	52,500	"	"			
IV.	— de l'enregistrement, etc.	2,620,975	51,430	2,672,425	2,617,275	51,450	2,668,725	"	5,700	"	"	"	5,700			
V.	Pensions et secours. . . .	42,000	"	42,000	42,000	"	42,000	"	"	"	"	"	"			
VI.	Dépenses imprévues	8,000	"	8,000	8,000	"	8,000	"	"	"	"	"	"			
	Totaux. . . fr.	15,454,850	171,750	15,626,600	15,488,250	161,750	15,649,980	62,500	9,100	10,000	52,500	9,100				
								EN PLUS: 55,400	EN MOINS: 10,000		EN PLUS: 45,400					
								DIFFÉRENCES. . . . fr.								

DIFFÉRENCES.fr.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

À tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de
l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté, en
Notre Nom, à la Chambre des Représentants, par Notre
Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1883,
est fixé à la somme de *quinze millions six cent quarante-neuf
mille neuf cent quatre-vingts francs* (15,649,980 francs),
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Bruxelles, le 28 février 1882.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1883.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CREDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.		TOTAL
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
CHAPITRE I ^{er} .				
ADMINISTRATION CENTRALE.				
1	Traitement du Ministre.	21,000 "	"	1,525,500 "
2	Traitements des fonctionnaires, employés, gens de service et trai- tements de disponibilité.	844,500 "	14,000 "	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	71,000 "	2,000 "	
4	Frais de tournées.	10,000 "	"	
5	Matériel.	524,500 "	"	
6	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie.	4,200 "	"	
7	Service de la monnaie	14,500 "	"	
8	Documents statistiques	18,000 "	"	
CHAPITRE II.				
ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.				
9	Traitements des agents du Trésor	170,000 "	"	218,000 "
10	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	48,000 "	"	
CHAPITRE III.				
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
11	Surveillance générale. — Traitements.	465,550 "	"	11,580,955 "
12	Service de la conservation du cadastre. — Traitements	702,950 "	"	
13	— des contributions di- { Traitements fixes	2,127,750 "	500 "	
14	rectes, des accises et { Remises proportionnelles et indem- de la comptabilité. { nités (<i>credit non limitatif</i>)	2,180,700 "	"	
15	— des douanes et de la recherche maritime	4,810,375 "	4,500 "	
16	— des essais des ouvrages d'or et d'argent	/ 13,600 "	2,500 "	
17	Suppléments de traitement	260,225 "	"	
18	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non re- placés.	"	72,000 "	
19	Frais de bureau et de tournées	94,580 "	"	
20	Indemnités, primes et dépenses diverses	440,200 "	15,000 "	
21	Police douanière	5,000 "	"	
22	Matériel.	104,925 "	"	
A REPORTER . . . fr.		12,820,955 "	110,500 "	12,931,255 "

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

Articles.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1885.		TOTAL.
		CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	
	REPORT. . . . fr.	12,820,935 "	110,500 "	12,931,235 "
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.				
25	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre . .	485,000 "	"	2,668,725 "
24	— — du domaine	124,095 "	7,450 "	
25	— — forestier	580,980 "	"	
26	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif).	1,370,000 "	"	
27	— des greffiers (crédit non limitatif)	72,000 "	"	
28	Matériel.	54,800 "	"	
29	Dépenses du domaine	78,000 "	44,000 "	
30	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faci- liser l'exploitation des propriétés de l'État	50,000 "	"	
31	Intérêts moratoires en matières diverses (crédit non limitatif). .	1,500 "	"	
CHAPITRE V.				
PENSIONS ET SECOURS.				
32	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	28,000 "	"	42,000 "
33	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	14,000 "	"	
CHAPITRE VI.				
DÉPENSES IMPRÉVUES.				
34	Dépenses imprévues non libellées au Budget	8,000 "	"	8,000 "
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES. . . fr.		15,488,250 "	161,750 "	15,649,980 "

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 28 février 1882.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

CHARLES GRAUX.

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES POUR 1885.

SERVICES SPÉCIAUX.

Sommes restant disponibles, au 1^{er} janvier 1882, sur crédits alloués antérieurement.

OBJET DES CRÉDITS.	MONTANT des CRÉDITS.	RESTE disponible au 1 ^{er} janvier 1882.
A. Constructions et améliorations. — Bâtimens civils.		
Frais d'appropriation des terrains à Cureghem et dépenses relatives à la mise en valeur des terrains des places fortes. (Loi du 1 ^{er} juin 1874, <i>Moniteur</i> n° 154.)	1,980,000 »	15,757 94
Mise en valeur de terrains militaires. (Loi du 15 avril 1878, <i>Moniteur</i> n° 108.)	1,280,000 »	224,544 26
Acquisition d'un balancier, appropriation, installation, ameublement du nouvel Hôtel des Monnaies et participation de l'administration des Monnaies à l'Exposition nationale de 1880. (Loi du 15 mars 1880, <i>Moniteur</i> n° 77.)	55,000 »	7,525 59
Appropriation des terrains des places fortes supprimées. (Loi du 28 juin 1881, <i>Moniteur</i> n° 182)	950,000 »	950,000 »
Subside à la ville de Mons pour compléter ses travaux de voirie sur les terrains domaniaux. (Loi du 28 juin 1881, <i>Moniteur</i> n° 182)	100,000 »	100,000 »
B. Divers.		
Frais de confection et d'émission des titres à 4 p. 0/0, ainsi que de ceux qui peuvent être créés éventuellement en exécution de la loi du 9 juillet 1875. (Loi du 27 mai 1876, art. 4, <i>Moniteur</i> n° 152.)	80,000 »	28,361 50
Frais de confection et d'émission des titres à 4 p. 0/0 nécessaires à l'exécution de la convention conclue le 1 ^{er} juin 1877, entre le Gouvernement et la Société anonyme de construction de chemins de fer. (Loi du 26 juin 1877, <i>Moniteur</i> n° 178.)	150,000 »	75,159 »
Frais de confection des titres de l'emprunt à 4 p. 0/0 à créer pour le paiement de rachat de divers chemins de fer. (Loi du 31 mai 1878, art. 7, <i>Moniteur</i> n° 151-152.)	55,000 »	16,126 42
Frais de confection et d'émission des nouveaux titres résultant de la conversion de la dette à 4 1/2 p. 0/0 en 4 p. 0/0. (Loi du 25 juillet 1879, art. 7, <i>Moniteur</i> n° 205.)	275,000 »	106,547 35
Dépenses à résulter de l'achat de 4,175 k. d'argent fin nécessaire à la fabrication de monnaies divisionnaires d'une valeur nominale d'un million de francs; frais de fabrication et de transformation de 100,000 pièces belges de 5 francs en médailles de même poids et même titre destinées à consacrer le souvenir du 50 ^e anniversaire de l'indépendance nationale. (Loi du 15 mai 1880, <i>Moniteur</i> n° 140.)	850,000 »	2,357 20
TOTAUX fr.	5,755,000 »	1,524,559 06

(448)

DÉVELOPPEMENTS

ou

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

pour l'exercice 1883.



DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																		
CHAPITRE I ^{er} .																				
ADMINISTRATION CENTRALE.																				
1	•	Traitement du Ministre.																		
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service																		
	b.	Traitements de disponibilité																		
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département des Finances.																		
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.																		
		<table><tr><th colspan="2">CHARGES</th></tr><tr><th>ordinaires.</th><th>extraordin.</th></tr><tr><td>52,500</td><td>2,000</td></tr><tr><td>18,500</td><td>»</td></tr><tr><td>71,000</td><td>2,000</td></tr></table>	CHARGES		ordinaires.	extraordin.	52,500	2,000	18,500	»	71,000	2,000								
CHARGES																				
ordinaires.	extraordin.																			
52,500	2,000																			
18,500	»																			
71,000	2,000																			
4	•	Frais de tournées du Ministre et des fonctionnaires supérieurs																		
		<table><tr><th colspan="2">CHARGES</th></tr><tr><th>ordinaires.</th><th>extraordin.</th></tr><tr><td>65,500</td><td>»</td></tr><tr><td>20,000</td><td>»</td></tr><tr><td>67,000</td><td>»</td></tr><tr><td>85,000</td><td>»</td></tr><tr><td>15,000</td><td>»</td></tr><tr><td>72,000</td><td>»</td></tr><tr><td>524,500</td><td>»</td></tr></table>	CHARGES		ordinaires.	extraordin.	65,500	»	20,000	»	67,000	»	85,000	»	15,000	»	72,000	»	524,500	»
CHARGES																				
ordinaires.	extraordin.																			
65,500	»																			
20,000	»																			
67,000	»																			
85,000	»																			
15,000	»																			
72,000	»																			
524,500	»																			
Matériel.																				
5	a.	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres, frais de transport de matériel et autres menus frais.																		
	b.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux																		
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles																		
	d.	Papiers à timbrer.																		
	e.	Papier électoral																		
	f.	Autres papiers de toute espèce.																		
		<table><tr><td>4,200</td><td>»</td></tr></table>	4,200	»																
4,200	»																			
Service de la Monnaie.																				
6	•	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie.																		
		<table><tr><td>4,200</td><td>»</td></tr></table>	4,200	»																
4,200	»																			
		A REPORTER. fr.																		

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manents.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
21,000	»	21,000	21,000	»	»	
844,300	14,000	858,300	856,700	1,600	»	Transfert de l'article 7.
71,000	2,000	73,000	73,000	»	»	
10,000	»	10,000	10,000	»	»	
524,300	»	524,300	529,700	»	5,400	
4,200	»	4,200	4,200	»	»	
1,274,800	16,000	1,290,800	1,294,600	1,600	5,400	

DEVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).			
			CHARGES		
			ordinaires	extraordin.	
7	a.	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais, et service des bureaux de garantie	5,700	»	
	b.	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'insculpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc.	6,200	»	
	c.	Frais pour le service du contrôle.	2,000	»	
	d.	Abonnement à l'eau et au gaz.	600	»	
			14,500	»	
»	»	a. Papiers à timbrer; b. Papier électoral; c. Autres papiers de toute espèce. (Pour Mémoire)	»	»	
		Documents statistiques.			
8	a.	Frais de rédaction de la <i>Statistique commerciale</i>	12,000	»	
	b.	— de publication	6,000	»	
			18,000	»	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.			
		CHAPITRE II.			
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
			Nombre d'agents.	TRAITEMENT par an.	CHARGES ordinaires extraordin.
9	a.	Traitements des agents	52	3,000 à 8,000	160,400
	b.	— des agents auxiliaires	11	300 à 600	9,600
10	»	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents			48,000
		TOTAL DU CHAPITRE II fr.			

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		Observations.
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,274,800	16,000	1,290,800	1,294,600	1,600	5,400	
14,500	»	14,500	16,100	»	1,600	Transfert à l'article 2
»	»	»	»	»	»	
18,000	»	18,000	18,000	»	»	
1,307,300	16,000	1,323,300	1,328,700	1,600	7,000	
DIMINUTION. . . . fr.				5,400		
170,000	»	170,000	170,000	»	»	
48,000	»	48,000	48,000	»	»	
218,000	»	218,000	218,000	»	»	
DIFFÉRENCE. . . . fr.				»		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.					
CHAPITRE III.							
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.							
			Nombre d'AGENTS.	CLASSES.	TRAITEMENT par an.	CHARGES ordinaires. extraordin.	
		Surveillance générale.					
11	a.	Traitements des directeurs	9	»	8,000	72,000	»
	b.	— du directeur spécial	1	»	8,000	8,000	»
	c.	— des inspecteurs provinciaux.	6	1 ^{re}	6,500	39,000	»
			4	2 ^e	6,000	24,000	»
	d.	— de l'inspecteur spécial	1	»	Max. 6,500 Min. 6,000	6,500	»
	e.	— du contrôleur id.	1	»	Max. 4,200 Min. 3,150	4,200	»
	f.	— du sous-contrôleur id.	1	»	2,650	2,650	»
	g.	— d'un chimiste-aviseur.	1	»	Max. 5,000 Min. 3,500	5,000	»
			3	1 ^{re}	5,000	15,000	»
	h.	— des premiers commis de direction.	3	2 ^e	4,000	12,000	»
			3	3 ^e	3,500	10,500	»
			14	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	39,200	»
	i.	— des seconds commis de direction	15	2 ^e	2,100	31,500	»
			21	3 ^e	1,700	35,700	»
			27	4 ^e	1,500	35,100	»
j.	Indemnités id. id.	»	»	»	20,000	»	
k.	— aux surnuméraires.	»	»	»	105,000	»	
			110	..	..	465,550	»
		Service de la conservation du cadastre.					
12	a.	Traitements des inspecteurs	2	»	6,500	13,000	»
	b.	— des contrôleurs.	7	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	55,400	»
			6	2 ^e	3,600	21,600	»
			6	3 ^e	3,150	18,900	»
	c.	— des géomètres	64	1 ^{re}	2,650	169,600	»
			65	2 ^e	2,150	159,750	»
			65	3 ^e	1,700	110,500	»
	d.	Indemnités aux géomètres	66	4 ^e	1,300	85,800	»
			»	»	»	110,400	»
			281	..	..	702,950	»
A REPORTER. fr.							

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
465,350	"	465,350	445,350	20,000	"	
702,950	"	702,950	702,950	"	"	
1,168,300	"	1,168,300	1,148,300	20,000	"	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.						
		REPORT. . . . fr.						
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).						
13		Service des contributions directes, des accises et de la comptabilité.						
		NOMBRE D'AGENTS.	CLASSES.	TRAITEMENT par an.	CHARGES ordinaires. extraordin.			
		a.	Traitements des contrôleurs	27	1 ^{re}	5,000	155,000	»
				26	2 ^e	4,200	109,200	»
				26	3 ^e	3,600	95,600	»
				26	4 ^e	3,150	81,900	»
		b.	— des sous-contrôleurs	27	»	Max. 2,650 Min. 2,150	66,550	»
				3	1 ^{re}	9,000	27,000	»
				4	2 ^e	7,500	50,000	»
		c.	— des receveurs ayant les douanes dans leurs attributions, lorsque les remi- ses proportionnelles, eu égard à leur travail, constituent une rémunération insuffisante ou trop élevée.	4	3 ^e	6,000	24,000	»
				5	4 ^e	4,700	25,500	»
				5	5 ^e	3,600	18,000	»
				14	6 ^e	2,800	39,200	»
				25	7 ^e	2,100	48,500	»
		d.	— des vérificateurs.	25	1 ^{re}	Max. 4,650 Min. 3,150	82,450	»
				26	2 ^e	2,650	68,900	»
				54	3 ^e	2,100	71,400	»
				59	4 ^e	1,600	94,400	»
		e.	— des commis aux écritures	50	1 ^{re}	2,500	69,000	»
				50	2 ^e	1,900	57,000	»
				35	3 ^e	1,600	56,000	»
				66	4 ^e	1,300	85,800	»
		f.	— des commis des accises	191	1 ^{re}	1,650	515,150	»
				196	2 ^e	1,300	254,800	»
				98	3 ^e	1,100	107,800	»
g.	Indemnités de résidence.	105	4 ^e	1,000	105,000	»		
		»	»	»	65,800	500		
		1081	..	..	2,127,750	500		
14	a.	Remises proportionnelles et indemnités (542 agents)				2,058,200	»	
	b.	Indemnités aux receveurs pour confection des rôles des contrib. directes .				66,500	»	
	c.	— — pour copies des rôles des contributions directes .				56,000	»	
		(Crédits non limitatifs.)				2,180,700	»	
		A REPORTER. . . . fr.						

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1883.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,168,300	»	1,168,300	1,148,300	20,000	»	
2,127,750	500	2,128,250	2,126,150	2,100	»	
2,180,700	»	2,180,700	2,180,700	»	»	
5,476,750	500	5,477,250	5,455,150	22,100	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.				
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).							
<i>Service des douanes et de la recherche maritime.</i>							
43	a.	Traitement de l'inspecteur des douanes au port d'Anvers.	1	1 ^{re}	Max. 5,500 Min. 5,000	5,500	»
	b.	— des contrôleurs	17	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	77,000	»
			16	2 ^e	5,600	87,600	»
			18	3 ^e	5,150	56,700	»
	c.	— des lieutenants	43	»	Max. 2,650 Min. 2,150	99,450	»
	d.	— des sous-lieutenants	47	»	1,950	91,650	»
	e.	— des brigadiers	390	»	1,550	604,500	»
	f.	— des sous-brigadiers.	560	»	1,200	672,000	»
			745	»	1,100	819,500	»
	g.	— des préposés	745	»	1,000	745,000	»
			795	»	900	715,500	»
	h.	— des matelots	34	1 ^{re}	1,200	40,800	»
			28	2 ^e	1,100	30,800	»
	i.	— des mousses	4	»	700	2,800	»
	j.	— du patron du bateau à vapeur de la douane à Anvers.	1	»	Max. 1,500 Min. 1,400	1,500	»
	k.	— du sous-patron du bateau à vapeur de la douane à Anvers.	1	»	Max. 1,400 Min. 1,300	1,400	»
	l.	— du machiniste du bateau à vapeur de la douane à Anvers.	1	»	2,000	2,000	»
	m.	— du chauffeur du bateau à vapeur de la douane à Anvers.	1	»	1,200	1,200	»
	n.	Service des fabriques de sucre. { Traitement des sous-brigadiers	50	»	1,200	60,000	»
	o.		300	»	»	315,000	»
	p.		475	»	900	178,125	»
	q.	Service de la masse d'habillement	»	»	»	8,600	»
	r.	Indemnités de résidence.	»	»	»	225,750	4,500
			4272	..	..	4,810,375	4,500
<i>Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.</i>							
16	»	Traitements des essayeurs	5	1 ^{re}	5,500	10,500	2,300
			1	2 ^e	3,100	3,100	»
			4	..	..	13,600	2,300
			A REPORTER. fr.				

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
5,476,750	500	5,477,250	5,455,150	22,100	"	
4,810,575	4,500	4,814,875	4,810,675	4,200	"	
15,600	2,300	15,900	15,900	"	"	
10,500,725	7,500	10,508,025	10,281,725	26,500	"	

(1) Dont 150 à 1,100 fr., et 150 à 1,000 fr.

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT. fr.	
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).		
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>		
17	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique		
		<i>Traitements temporaires.</i>		
18	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés		
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>		
19	a.	Frais de bureau	58,100	"
	b.	Frais de tournées	56,480	"
			94,580	"
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>		
20	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises	52,400	"
	b.	— aux experts de la contribution personnelle	82,500	"
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente	35,000	"
	d.	— aux porteurs de contraintes	50,000	"
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution personnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes .	1,500	"
	f.	— de déplacement aux employés des provinces	12,000	"
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indica- tifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre	55,000	15,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distilleries clandestines, et arrestation de fraudeurs	1,000	"
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	26,000	"
	j.	Frais d'escorte de la douane	30,000	"
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires en dehors des jours et des heures réglementaires	115,000	"
			440,200	15,000
			A REPORTER. fr.	

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
10,300,725	7,300	10,308,025	10,281,725	26,300	"	
260,225	"	260,225	260,225	"	"	
"	72,000	72,000	82,000	"	10,000	
94,580	"	94,580	94,580	"	"	
440,200	15,000	455,200	419,000	36,200	"	
11,095,750	94,500	11,190,250	11,137,530	62,500	10,000	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																
		REPORT. . . . fr.																
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).																
		Police douanière.																
21	»	Mesures de police douanière																
		Matériel.																
		<table><tr><th colspan="2">CHARGES</th></tr><tr><th>ordinaires.</th><th>extraordin.</th></tr><tr><td>a. Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments; balances et ustensiles de bureau, etc.</td><td>55,000 »</td></tr><tr><td>b. Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations</td><td>150,025 »</td></tr><tr><td>22 c. Construction et acquisitions de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations.</td><td>23,600 »</td></tr><tr><td>d. Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.</td><td>5,900 »</td></tr><tr><td>e. Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement</td><td>400 »</td></tr><tr><td></td><td>194,925 »</td></tr></table>	CHARGES		ordinaires.	extraordin.	a. Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments; balances et ustensiles de bureau, etc.	55,000 »	b. Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations	150,025 »	22 c. Construction et acquisitions de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations.	23,600 »	d. Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.	5,900 »	e. Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement	400 »		194,925 »
CHARGES																		
ordinaires.	extraordin.																	
a. Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments; balances et ustensiles de bureau, etc.	55,000 »																	
b. Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations	150,025 »																	
22 c. Construction et acquisitions de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations.	23,600 »																	
d. Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.	5,900 »																	
e. Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement	400 »																	
	194,925 »																	
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
11,095,750	94,300	11,190,050	11,157,550	62,500	10,000	
3,000	"	3,000	3,000	"	"	
194,925	"	194,925	194,925	"	"	
11,295,655	94,300	11,389,955	11,357,455	62,500	10,000	
AUGMENTATION. . . fr.				52,500		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
CHAPITRE IV.						
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.						
Enregistrement et timbre. — Personnel.						
23	a.	Directeurs	9	8,000	72,000	»
	b.	Inspecteurs.	6 1 ^{re} cl.	7,000	42,000	»
			6 2 ^e cl.	6,500	39,000	»
			12 1 ^{re} cl.	5,000	60,000	»
	c.	Vérificateurs	12 2 ^e cl.	4,500	54,000	»
			12 3 ^e cl.	4,000	48,000	»
			d.	Premiers commis de direction.	9	3,500 à 4,500
	e.	Seconds — —	19	1,700 à 2,600	39,290	»
	f.	Seconds commis adjoints	2	1,200 à 1,600	3,200	»
	g.	Surveillants aux ventes à Bruxelles, Anvers, Liège et Gand.	4	2,200 à 2,600	9,600	»
	h.	Indemnités aux agents de change, pour la publication du prix courant des effets publics	4	»	2,100	»
	i.	Conservateur de l'atelier général du timbre	1	5,000	5,000	»
	j.	Garde-magasin contrôleur du timbre	1	3,200	3,200	»
	k.	Suppléments de traitement alloués à huit seconds com- mis de direction chargés du contrôle du timbre ex- traordinaire	»	»	2,400	»
	l.	Timbreurs, compteurs et tourne-feuilles	31	1,100 à 2,000	47,900	»
m.	Indemnités pour maladies, et travaux extraordinaires .	»	»	21,310	»	
			128		485,000	»
A REPORTER. . . . fr.						

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
485,000	»	485,000	485,000	»	»	
485,000	»	485,000	485,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		Domaines. — Traitements.			
		Canal de Pommerœul.			
a.	Receveur principal	1	Max. 5,500	5,000	»
b.	Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	2,090	»
c.	Sergent d'eau chargé du versement des recettes . . .	1	id. 1,500	110	»
		Canal de Charleroi et ses embranchements.			
d.	Receveurs	7	id. 3,500	20,450	»
e.	Éclusiers et autres agents au service du contrôle. . .	15	id. 1,500	3,520	»
		Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.			
f.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	3	id. 1,500	1,265	»
g.	Garde-canal messenger	1	id. 1,500	193	»
		Sambre canalisée.			
h.	Receveurs	2	id. 5,500	10,000	»
i.	Éclusiers-receveurs	11	id. 1,500	7,150	»
j.	Messagers gardes-canal.	2	id. 1,500	2,565	»
		Canal de Mons à Condé.			
k.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	2,970	»
l.	Pontonier au service du contrôle	1	id. 1,500	165	»
m.	Garde-canal chargé des versements	1	id. 1,500	550	»
		Meuse.			
n.	Percepteurs	5	id. 2,100	4,620	»
		Escaut.			
o.	Éclusiers-receveurs	6	id. 1,500	2,970	»
p.	Percepteur.	1	id. 2,100	1,400	»
		Demer.			
q.	Éclusier-receveur.	1	id. 1,500	385	»
r.	Pontonier au service du contrôle	1	id. 1,500	165	»
		Lys.			
s.	Éclusiers-receveurs	7	id. 1,500	2,550	»
t.	Pontonniers au service du contrôle	2	id. 1,500	385	»
		À REPORTER. . . .			
		74		67,743	»

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
485,000	»	485,000	485,000	»	»	
485,000	»	485,000	485,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NOMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. fr.			
			ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		<i>Domaines. — Traitements (suite).</i>				
		REPORT.	74		67,743	»
		<i>Canal de Gand à Ostende.</i>				
	u.	Percepteurs	2	Max. 2,100	1,650	»
	v.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	1,595	»
	w.	Éclusier au service du contrôle	1	id. 1,500	165	»
		<i>Canal de Terneuzen et Moervaert.</i>				
	x.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	1,705	»
		<i>Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.</i>				
	y.	Receveur	1	id. 5,500	2,400	»
	z.	Percepteur.	1	id. 2,100	770	»
	aa.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	11	id. 1,500	5,544	»
	bb.	Éclusiers au service du contrôle	2	id. 1,500	440	»
	cc.	Gardes-canal messagers.	5	id. 1,500	413	»
		<i>Petite Nèthe canalisée.</i>				
	dd.	Éclusiers-receveurs	3	id. 1,500	1,265	»
24 (suite).	ee.	Pontonier au service du contrôle	1	id. 1,500	165	»
		<i>Canal de Liège à Maestricht.</i>				
	ff.	Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	2,420	»
	gg.	Gardes-canal messagers.	2	id. 1,500	585	»
		<i>Yser et canal de Plasschendaale.</i>				
	hh.	Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	1,520	»
		<i>Canal de Roulers à la Lys.</i>				
	ii.	Éclusier-receveur.	1	id. 1,500	550	»
		<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>				
	jj.	Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	1,045	»
		<i>Ourthe.</i>				
	kk.	Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	1,650	»
	ll.	Contrôleurs des différentes voies navigables	6	3,200 à 4,500	24,600	»
	mm.	Sous-contrôleur	1	2,000	2,640	»
		A REPORTER.	152		118,265	»

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
485,000	»	485,000	485,000	»	»	
485,000	»	485,000	485,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.				
		REPORT. . . . fr.				
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).				
		Domaines. — Traitements (suite).				
		REPORT. . . .				
		Extraction du minerai de fer.				
24 (suite).	nn	Indemnités à trois agents, pour direction et surveillance des travaux, et frais de voyage	3	»	2,700	»
		Palais de Liège.				
	oo.	Concierge	1	880	880	»
		Maison hanséatique à Anvers.				
	pp.	Concierge surveillant	1	1,650	1,650	»
		Palais de Tervueren.				
	qq.	Personnel	6	800 à 2,500	»	7,450
	rr.	Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc.	»	»	4,500	»
			143		124,995	7,450
		Forêts. — Traitements.				
25	a.	Inspecteurs.	6	4,800 à 6,000	32,400	»
	b.	Sous-inspecteurs	4	3,400 à 3,800	14,400	»
	c.	Gardes généraux	22	2,000 à 3,000	56,100	»
	d.	Brigadiers et gardes.	500	80 à 1,350	256,580	»
	e.	Indemnités pour travaux extraordinaires, frais de maladies, intérim, etc.	»	»	11,500	»
	f.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés en matière d'enregistrement	»	»	1,000	»
	g.	Bourses d'élèves forestiers.	4	1,500	6,000	»
	h.	Gardes généraux adjoints	2	1,500	3,000	»
			538		380,980	»
26	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. (Ce crédit n'est point limitatif.)				
27	»	Remises des greffiers, selon la loi du 21 ventôse an VII. (Ce crédit n'est point limitatif.)				
		A REPORTER. . . . fr.				

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CREDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes	CHARGES extraordinaires et temporaires	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
485,000	»	485,000	485,000	»	»	
124,995	7,450	132,445	132,445	»	»	
380,980	»	380,980	380,980	»	»	
1,370,000	»	1,370,000	1,370,000	»	»	
72,000	»	72,000	70,000	2,000	»	
2,432,975	7,450	2,440,425	2,458,425	2,000	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																					
		REPORT. . . . fr.																					
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).																					
		Matériel.																					
28		<table><tr><th colspan="2">CHARGES</th></tr><tr><th>ordinaires.</th><th>extraordin.</th></tr><tr><td>a. Confection de poinçons à timbrer, registres, impressions, reliures, etc. .</td><td>5,500 »</td></tr><tr><td>b. Frais d'emballage</td><td>2,800 »</td></tr><tr><td>c. Frais de bureau des directeurs, loyer, ameublement, entretien, éclairage et chauffage des directions, des bureaux et de l'atelier général du timbre.</td><td>55,100 »</td></tr><tr><td>d. Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs . . .</td><td>13,400 »</td></tr><tr><td></td><td>54,800 »</td></tr></table>	CHARGES		ordinaires.	extraordin.	a. Confection de poinçons à timbrer, registres, impressions, reliures, etc. .	5,500 »	b. Frais d'emballage	2,800 »	c. Frais de bureau des directeurs, loyer, ameublement, entretien, éclairage et chauffage des directions, des bureaux et de l'atelier général du timbre.	55,100 »	d. Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs . . .	13,400 »		54,800 »							
CHARGES																							
ordinaires.	extraordin.																						
a. Confection de poinçons à timbrer, registres, impressions, reliures, etc. .	5,500 »																						
b. Frais d'emballage	2,800 »																						
c. Frais de bureau des directeurs, loyer, ameublement, entretien, éclairage et chauffage des directions, des bureaux et de l'atelier général du timbre.	55,100 »																						
d. Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs . . .	13,400 »																						
	54,800 »																						
		Dépenses du domaine.																					
29		<table><tr><td>a. Entretien des bâtiments, digues, polders, chemins, etc.</td><td>21,000</td><td>»</td></tr><tr><td>b. — du palais de Tervueren et de ses dépendances</td><td>»</td><td>10,000</td></tr><tr><td>c. Charges et contributions sur les domaines.</td><td>10,000</td><td>»</td></tr><tr><td>d. Arpentage de coupes de bois</td><td>3,500</td><td>»</td></tr><tr><td>e. Frais de culture et travaux d'amélioration des propriétés domaniales; indemnités, frais de route et de séjour des membres de la commission chargée de l'étude des questions forestières.</td><td>45,000</td><td>34,000</td></tr><tr><td>f. Frais de vente et autres actes.</td><td>500</td><td>»</td></tr><tr><td></td><td>78,000</td><td>44,000</td></tr></table>	a. Entretien des bâtiments, digues, polders, chemins, etc.	21,000	»	b. — du palais de Tervueren et de ses dépendances	»	10,000	c. Charges et contributions sur les domaines.	10,000	»	d. Arpentage de coupes de bois	3,500	»	e. Frais de culture et travaux d'amélioration des propriétés domaniales; indemnités, frais de route et de séjour des membres de la commission chargée de l'étude des questions forestières.	45,000	34,000	f. Frais de vente et autres actes.	500	»		78,000	44,000
a. Entretien des bâtiments, digues, polders, chemins, etc.	21,000	»																					
b. — du palais de Tervueren et de ses dépendances	»	10,000																					
c. Charges et contributions sur les domaines.	10,000	»																					
d. Arpentage de coupes de bois	3,500	»																					
e. Frais de culture et travaux d'amélioration des propriétés domaniales; indemnités, frais de route et de séjour des membres de la commission chargée de l'étude des questions forestières.	45,000	34,000																					
f. Frais de vente et autres actes.	500	»																					
	78,000	44,000																					
30	»	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés de l'État																					
31	»	Intérêts moratoires en matières diverses. (Ce crédit n'est point limitatif)																					
		TOTAL DU CHAPITRE IV. . . . fr.																					

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
2,432,975	7,450	2,440,425	2,438,425	2,000	»	
54,800	»	54,800	60,500	»	5,700	
78,000	44,000	122,000	122,000	»	»	
50,000	»	50,000	50,000	»	»	
1,500	»	1,500	1,500	»	»	
2,617,275	51,450	2,668,725	2,672,425	2,000	5,700	
DIMINUTION. . . . fr.				3,700		

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS.		
32	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances.
33	»	Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
34	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDÉS POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
28,000	»	28,000	28,000	»	»	
14,000	»	14,000	14,000	»	»	
42,000	»	42,000	42,000	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	
8,000	»	8,000	8,000	»	»	

DÉVELOPPEMENTS DU BUDGET DU MINISTÈRE

NUMÉROS des		DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
Chapitres.	Pages.	
Récapitulation.		
I.	450	Administration centrale
II.	452	— de la trésorerie et de la Dette publique dans les provinces.
III.	454	— des contributions directes, douanes et accises dans les provinces
IV.	464	— de l'enregistrement et des domaines dans les provinces
V.	474	Pensions et secours
VI.	ib.	Dépenses imprévues
		TOTAL. fr.

DES FINANCES POUR L'EXERCICE 1883.

CRÉDITS DEMANDES POUR L'EXERCICE 1883.			CRÉDITS alloués POUR L'EXERCICE 1882.	DIFFÉRENCES.		<i>Observations.</i>
CHARGES ordinaires et per- manentes.	CHARGES extraordinaires et temporaires.	TOTAL.		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
1,307,300 »	16,000 »	1,323,300 »	1,328,700 »	1,600 »	7,000 »	
218,000 »	»	218,000 »	218,000 »	»	»	
11,295,655 »	94,300 »	11,389,955 »	11,357,455 »	62,500 »	10,000 »	
2,617,275 »	51,450 »	2,668,725 »	2,672,425 »	2,000 »	5,700 »	
42,000 »	»	42,000 »	42,000 »	»	»	
8,000 »	»	8,000 »	8,000 »	»	»	
15,488,250 »	161,750 »	15,649,980 »	15,606,580 »	66,100 »	22,700 »	
AUGMENTATION. fr.				45,400 »		

ANNEXE

AU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1883.



PENSIONS.



Voir aux annexes (n° 17) du Budget de la Dette publique.

